

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

Excellente année universitaire 2019-2020

Après une année universitaire 2018-2019 marquée par un climat pacifique ponctué d'échanges permanents aussi bien entre les enseignants et l'équipe rectorale d'une part, les étudiants et l'équipe rectorale d'autre part, les activités académiques sont allées à terme pour le bonheur de tous les acteurs de la communauté universitaire d'Abomey-Calavi. Je saisis cette précieuse occasion pour remercier, au nom de toute l'équipe rectorale, les partenaires sociaux : je voudrais citer l'intersyndicale des Universités Nationales du Bénin, les associations estudiantines, les syndicats du personnel administratif technique et de services et la communauté universitaire toute entière pour leur collaboration au maintien permanent du dialogue.



L'équipe rectorale et moi, nous nous engageons à prendre pour leitmotiv de notre gouvernance la consultation permanente des partenaires sociaux et des différents responsables des entités, des écoles et des instituts de l'Université d'Abomey-Calavi pour toute question en rapport à la vie de notre institution commune. C'est un engagement pris et il sera tenu. Mon équipe et moi sommes confiants du soutien de toutes et tous pour cette nouvelle année académique, que nous souhaitons, apaisée.

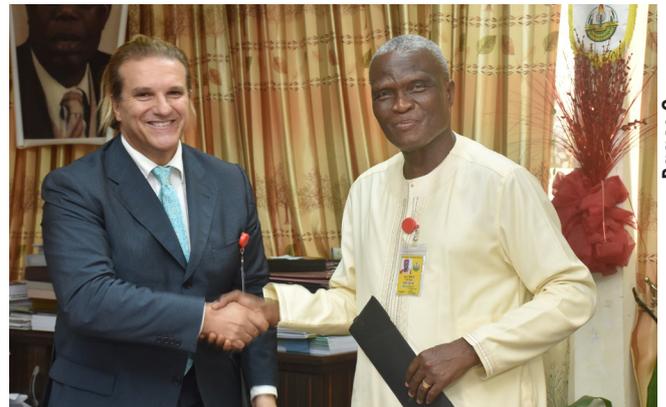
Comme vous le savez bien, Nous ne pouvons passer sous silence les différentes annonces de réformes touchant la vie de notre institution. Je peux, au nom de l'équipe rectorale, vous rassurer de ce que les discussions se poursuivront avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour la sauvegarde des acquis, fruits des luttes de toutes la communauté universitaire. Les élections des responsables des institutions universitaires sont perçues comme le signe de la vitalité démocratique et ne plus les élire serait perçu comme un recul. De même, les différents accompagnements du gouvernement à l'égard des candidats aux différents grades du CAMES sont à perpétuer.

Nous travaillerons, mon équipe et moi à l'amélioration du cadre et des conditions de travail aussi bien des enseignants, des étudiants et du personnel administratif, technique et de service. L'objectif commun, comme vous vous en doutez, est de faire de notre institution une référence sous régionale et internationale non sans le concours des acteurs de notre communauté.

Chaque année, avant de commencer une nouvelle rentrée, nous avons coutume, à l'UAC, de choisir un thème inaugural. Celui de la rentrée académique 2019-2020 est intitulé "valorisation des agro ressources au Bénin : vers quelle stratégie de développement?". Il a été animé par le Professeur Mohamed SOUMANOU, spécialiste en Technologies alimentaires.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Monsieur Guisepppe GAMBARELLA, Consul honoraire du Bénin à Napples est reçu au Cabinet du Recteur da CRUZ à la suite d'un accord de mobilité



Pages 2

Rentrée académique solennelle 2019-2020 de l'UAC



Page 6

Lancement des Projets TMT+ et Passerelle à l'INMeS



Page 9

Monsieur Guiseppe GAMBARDELLA, Consul honoraire du Bénin à Napples est reçu au Cabinet du Recteur da CRUZ à la suite d'un accord de mobilité



Poignée de mains entre le Consul honoraire Guiseppe GAMBARDELLA et le Recteur da CRUZ



Le Recteur remettant le présent au Consul honoraire

Dans le cadre des appels à projets de mobilité lancés par l'Union européenne, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a bénéficié du financement d'un projet de mobilité coordonné par l'Université de Napples Frédéric II d'Italie.

Pour mémoire, le partenariat entre l'UAC et l'Université de Napples Frédéric II a démarré en 2012 par une collaboration avec la Faculté des Sciences de la Santé (FSS). Il a été étendu en 2018 à d'autres établissements, tels que la Faculté des Sciences agronomiques (FSA) et la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS).

Cette collaboration, très active du fait du dynamisme des différents acteurs impliqués, a donné naissance à la soumission conjointe d'un projet de mobilité dans le programme ERASMUS +, en réponse aux appels annuels lancés par l'Union Européenne (UE). C'est ainsi que le projet soumis a obtenu un résultat favorable et sera financé par l'UE sur une durée de 5 ans.

A travers ce financement, l'UAC obtient six (06) mobilités sortantes aussi bien au profit des étudiants de niveau master et doctorat, que du personnel enseignant et administratif.

En vue de formaliser ce nouveau volet de la coopération entre les deux universités, il est élaboré le document d'accord de mobilité. Pour le compte de l'UAC, les entités concernées sont : la FSA, la FSS et la FASHS.

C'est donc pour féliciter de vive voix les autorités de l'Université d'Abomey-Calavi que le Consul honoraire du Bénin à Napples, Monsieur Guiseppe GAMBARDELLA a rendu visite au Recteur Maxime da CRUZ dans son Cabinet, le mercredi 27 novembre 2019, pour avoir obtenu le financement du projet. Il a saisi l'occasion pour procéder au lancement officiel du programme de mobilité entre l'UAC et l'Université de Napples Frédéric

II en présence du Professeur Marcel HOUINATO, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau. Le Consul s'est fait accompagner, pour la circonstance, de plusieurs enseignants de l'Université de Napples Frédéric II.

Le Recteur da CRUZ, après avoir échangé les civilités d'usage avec ses hôtes, leur a exprimé toute sa gratitude à la délégation de Napples pour la visite de courtoisie. Selon le Professeur da CRUZ, c'est une marque de considération envers l'institution qu'il dirige. Il a rassuré le Consul de la disponibilité de l'UAC à remplir sa part du contrat pour le bonheur des étudiants, des enseignants et du personnel administratif.

Prenant la parole à son tour, le Consul s'est dit très heureux de l'aboutissement de ce projet. A l'en croire, c'est après des démarches et un travail bien élaboré avec ténacité au Bénin et en Italie, précisément à l'Université FEDERICO II de Napples et à l'Université d'Abomey-



La symbolique de la jarre trouée

Calavi, que les professeurs Marcel HOUINATO et Bianca GASPARRINI ont gagné cet important projet pour les études supérieures et les recherches scientifiques. Il s'agit de ERASMUS+ qui est une opportunité qui va ouvrir une autre voie d'attribution de visas pour autoriser et accorder des facilitations aux étudiants béninois et italiens pour la poursuite de leurs études ou pour avoir des échanges avec certaines grandes universités du

monde. « ... Au regard de l'importance et du rôle que jouera le projet, le Consulat de Bénin à Napples que je dirige a soutenu et soutiendra le projet ERASMUS + », a promis Monsieur Guiseppa GAMBARDELLA.

La cérémonie a pris fin avec les échanges de présents et une photo de famille pour immortaliser le passage du Consul et des membres de la délégation qui l'accompagne à l'Université d'Abomey-Calavi.

Brice HOUMBIE ✍



Photo de famille avec la délégation du Consul honoraire



**Les résultats de l'Université d'Abomey-Calavi
au 19^{ème} Concours d'Agrégation des Sciences
Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion**



N°	Noms et Prénoms	Spécialités	Résultat
1	KPENONHOUN Césaire Foed	Droit Public	Agrégé
2	CHANHOUN Maxime José	Sciences de Gestion	Agrégé
3	EGGOH Comlanvi Jude	Sciences Economiques	Agrégé
4	FIAMOHE Rose	Sciences Economiques	Agrégée

**MÉMORANDUM D'ENTENTE
ENTRE
LA SECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES DE L'AMBASSADE
DES ÉTATS-UNIS AU BENIN
ET
L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI**

La Section des Affaires Publiques de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique au Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi entendent établir conjointement un espace public d'information et d'activités désigné par le terme «American Corner» pour la période allant du 1er août 2019 au 31 Juillet 2020. Le mémorandum d'entente pourra être éventuellement renouvelé pour la même durée après une évaluation de performance de sa mise en œuvre par la Section des Affaires Publiques de l'Ambassade des États-Unis au Bénin.

Affirmant leur intention de participer conjointement au programme American Corner, l'Ambassade des États-Unis d'Amérique au Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi ont convenu de ce qui suit :

L'Université d'Abomey-Calavi compte apporter un soutien à l'entretien et au fonctionnement de l'American Corner. Dans l'exécution de cette fonction, l'Université d'Abomey-Calavi a l'intention de prendre conseil, quant à ce qui concerne les programmes et les politiques, auprès du Conseiller chargé des affaires publiques ou de son représentant désigné.

En particulier, l'Université d'Abomey-Calavi compte fournir le soutien suivant :

1°) mettre gratuitement à la disposition de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique au Bénin, un espace qu'elle estime satisfaisant et qui sera aménagé sur le campus d'Abomey-Calavi pour y héberger l'American Corner, y compris ses équipements et collections, et permettre au public d'accéder librement auxdites ressources ainsi qu'à tous autres services et activités proposés par l'American Corner. L'Université d'Abomey-Calavi a l'intention de fournir des meubles, y compris des étagères et la climatisation, pour l'American Corner et de supporter les coûts d'entretien et de services publics de distribution pour l'espace occupé par ce dernier ;

2°) installer au moins une ligne téléphonique externe destinée à l'usage du personnel de l'American Corner ainsi que l'accès à l'internet ;

3°) faire en sorte que l'utilisation de l'American Corner et l'accès à cet espace soient gratuits et non réservés à une catégorie quelconque de la population. L'American Corner doit être accessible au grand public au moins 20 heures par semaine ;

4°) affecter au moins un membre qualifié du personnel de l'American Corner qui parle anglais et payer le salaire du personnel affecté à l'American Corner. En outre, l'Université d'Abomey-Calavi devrait désigner un coordonnateur de l'American Corner qui sera responsable de l'exploitation dudit espace. Le membre du personnel et le coordonnateur de l'American Corner peuvent être la même personne ;

5°) appliquer toutes les mesures de sécurité nécessaires pour s'assurer que l'équipement et les ressources fournis à l'American Corner en vertu du présent mémorandum d'entente restent dans l'American Corner et qu'ils ne sont ni éparpillés ni endommagés de quelque façon que ce soit ;

6°) réserver les recettes tirées de l'utilisation de l'équipement et des services fournis par l'Ambassade, tels que les photocopies et les documents imprimés à l'aide d'un ordinateur, à la prise en charge des frais d'entretien et de fournitures pour lesdits équipements et services ;

7°) autoriser l'American Corner à organiser des activités publiques régulières telles que des discussions de groupe, des programmes électroniques interactifs, des conférences et des manifestations culturelles. L'American Corner est censé proposer au minimum vingt-quatre (24) programmes chaque année. Au cas où l'espace affecté à l'American Corner serait insuffisant pour accueillir le public à une activité donnée, l'Université d'Abomey-Calavi devra fournir un local de substitution pour ladite activité. L'Université d'Abomey-Calavi entend permettre d'une part, la distribution du matériel promotionnel et d'information fourni par l'American Corner au public en vue d'approfondir la compréhension et l'engagement mutuels entre le peuple du Bénin et celui des États-Unis d'Amérique et d'autre part informer le public sur les activités de l'American Corner ;

8°) remettre à l'Ambassade de brefs rapports mensuels et un rapport annuel détaillé portant sur le nombre de visiteurs, l'utilisation faite des matériels, les programmes et le nombre de participants. Le coordonnateur de l'American Corner devrait remettre à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique au Bénin, sur une base mensuelle, un bref rapport et des photographies numériques prises lors des activités qui auront eu lieu le mois précédent à l'American Corner ;

En particulier, l'Ambassade des États-Unis d'Amérique au Bénin compte fournir le soutien suivant :

1°) fournir à l'American Corner une bibliothèque contenant des documents imprimés de base et des ressources électroniques accessibles sur l'internet au sujet des États-Unis (« É.-U. »), puis assurer la gestion de cette collection et la compléter. À la discrétion de l'Ambassade, et avec les recommandations de l'Université d'Abomey-Calavi, l'Ambassade entend sélectionner et acheter de nouvelles ressources imprimées et électroniques aux fins d'inclusion dans la collection de l'American Corner sur des sujets touchant aux intérêts bilatéraux, y compris, mais sans s'y limiter : l'économie, la gestion, le monde des affaires, les études sur les États-Unis, la littérature, la langue anglaise, la politique, le droit et les sociétés démocratiques. Lesdites ressources sont choisies de manière à refléter les groupes d'utilisateurs cibles de l'Ambassade et de l'Université d'Abomey-Calavi. L'Ambassade compte remettre à l'American Corner des exemplaires de publications produites par le Département d'État des États-Unis aux fins de diffusion publique ;

2°) dans toute la mesure du possible, l'Ambassade

entend aider l'American Corner à assurer l'entretien de l'équipement qu'elle lui aura fourni : ordinateurs, télécopieurs et photocopieurs, par exemple. À la discrétion de l'Ambassade et à la suggestion de l'Université d'Abomey-Calavi, elle devrait remplacer les équipements qui ne fonctionnent plus ou qui sont désuets pour que l'American Corner puisse continuer à servir sa clientèle ;

3°) désigner l'un des employés de l'Ambassade qui assurera la liaison avec l'Université d'Abomey-Calavi ;

4°) à la discrétion de l'Ambassade et avec l'accord de l'Université d'Abomey-Calavi, l'Ambassade entend dispenser une formation au personnel de l'American Corner et lui proposer des consultations. Dans la mesure du possible, l'Ambassade entend fournir des fonds pour que le personnel de l'American Corner puisse participer à des programmes de formation parrainés par l'Ambassade et tenus dans d'autres villes. Ces fonds doivent être consacrés aux frais de déplacement, aux indemnités journalières «perdiem» et aux autres frais ;

5°) fournir de la documentation sur les programmes et subventions du gouvernement des États-Unis, les possibilités en matière d'éducation et les possibilités de financement aux États-Unis, et ce, aux fins de dissémination à l'American Corner ;

6°) faire venir des conférenciers des États-Unis à l'American Corner et y organiser des manifestations culturelles, des programmes d'échanges éducatifs et des activités à l'intention des anciens participants à des programmes. En outre, assurer la coordination d'activités de cette nature parrainées par l'Ambassade et fournir des informations à leur sujet ;

7°) La mise en œuvre dudit mémorandum d'entente est sujet à la disponibilité des fonds alloués ;

8°) la participation au présent mémorandum d'entente commence dès sa signature par les deux (2) parties ;

9°) rien dans le présent Mémorandum d'Entente ne se veut juridiquement contraignant pour les parties ;

10°) l'une ou l'autre partie peut, à tout moment, cesser sa participation au présent Mémorandum d'Entente en donnant un préavis écrit à l'autre. Ladite partie devrait s'efforcer de donner un préavis de trois (3) mois à l'autre pour lui signaler son intention de renoncer à sa participation au titre du présent Mémorandum d'Entente.



Signature du mémorandum

HISTORIQUE DE LA COLLABORATION ENTRE

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS PRES LE BENIN ET L'UAC

Les Etats-Unis ont depuis toujours développé une politique étrangère destinée à favoriser le brassage des cultures pour accompagner le développement. Le service des volontaires du Corps de la Paix a longtemps été le programme pionnier de cette politique étrangère. En effet, le programme « American Corners » est né en octobre 2000 en Russie, à l'initiative de l'ambassadeur James COLLINS. Plusieurs universités africaines ont, de ce fait, bénéficié de l'accompagnement de la mission américaine pour l'installation de centres américains (Université de Lomé au Togo, Université Protestante du Congo, l'Université de Nouakchott en Mauritanie, etc.). La première collaboration entre l'UAC et la mission américaine date de 2008. Elle a été rompue plus tard à cause de la faible fréquentation du centre. En relançant la collaboration en 2013, l'équipe rectorale avait décidé d'accorder plus d'attention au centre et plus de rigueur dans sa gestion. Un nouvel accord de partenariat a été signé en 2015 pour consacrer les efforts fournis par l'UAC, notamment en recrutant un agent chargé de la gestion du centre, qui d'ailleurs répondait aux attentes de l'équipe rectorale. La mission américaine avait, de concert avec les autorités rectorales, retenu le nom « Obama Center » en remplacement de « American Corners » qui avait été suspendu dans le monde. Dès lors, l'équipe rectorale a mis des ressources propres pour accompagner le centre. Par ailleurs, la coopération américaine avec l'UAC depuis 2015, ce sont :

- plus de 300 visiteurs en moyenne par mois pour des séances participatives d'apprentissage de l'anglais ;
- plus de 500 activités ou événements organisés au sein de l'UAC notamment des séances de présentation des bourses d'études, les Ateliers de la Démocratie tenus à l'Amphi Idriss DEBY en 2018, du mobilier de bureau et la connexion Internet mise à disposition des usagers du centre Obama, etc.
- des formations en langue anglaise au profit de grands publics ;
- des visites de volontaires du Corps de la Paix pour participer aux séances de langue anglaise tant au centre Obama qu'au laboratoire de langue du STIPLE ;
- des formations organisées par l'ambassade.



Poignée de mains et échange de parapheurs entre le Directeur des Affaires Publiques de l'Ambassade des Etats-Unis près le Bénin, Monsieur Christopher HELMKAMP et le Recteur Maxime da CRUZ

Rentrée académique solennelle 2019-2020 de l'UAC

L'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO a connu, le lundi 28 octobre 2019, le lancement de la rentrée académique 2019-2020 de l'Université d'Abomey-Calavi. Des enseignants, des étudiants, des invités et le personnel administratif ont répondu présents à cet événement de haute portée pour la communauté universitaire.

Brice HOUMBIE ✍



Le Présidium

« Tant qu'il reste à faire, quelque chose est fait ». C'est ce qu'il convient de retenir des différentes interventions qui se sont succédé au lancement de la rentrée académique solennelle 2019-2020 de l'Université d'Abomey-Calavi. Ceci pour expliquer que malgré les points positifs enregistrés durant l'année académique écoulée, il y en reste dont les autorités, au niveau central et rectoral, s'attèlent à régler pour le bien-être de la communauté universitaire pour une année académique apaisée. Et comme pour énumérer quelques-uns de ces points positifs, le représentant des étudiants de l'UAC a rappelé qu'il est désormais possible de situer avec précision le début et la fin d'une année académique sur les campus et centres universitaires. Pour lui, la célérité constatée dans les activités au cours de l'année académique écoulée est à saluer. Il a, pour ce faire, au nom de ses camarades étudiants, adressé tout son satisfécit à l'équipe rectorale dirigée par le Professeur Maxime da CRUZ.

Du représentant des étudiants à celui des enseignants de l'UAC, le Docteur François TCHOCA en passant par Monsieur Gérard AGOSSA, représentant le personnel administratif, les doléances et les revendications formulées par les uns les autres ne sont pas tombées dans des oreilles de sourd. C'est ce que l'on peut comprendre à travers les propos du Recteur Maxime da CRUZ qui a félicité et a remercié toute la communauté

universitaire dont la collaboration et le maintien du dialogue permanent a permis d'aller à bout d'une année universitaire 2018-2019 marquée par un climat pacifique ponctué d'échanges permanents entre les enseignants et les autorités rectorales d'une part et d'autre part, entre ces dernières et les étudiants. Il a, pour ce faire, remercié tous ceux qui ont œuvré pour l'aboutissement de tels résultats avant de rassurer les uns et les autres de la disponibilité de l'équipe rectorale qui encourage constamment l'instauration d'un dialogue permanent avec les partenaires sociaux.

Au cours de cette cérémonie de lancement, une trentaine d'enseignants de l'UAC admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite ont reçu des lettres de félicitations des mains des autorités universitaires. « Je souhaite que des dispositions soient prises à la hauteur du vide que ces départs vont créer... Cela nous oblige à relever le défi de recruter les enseignants en nombre suffisant pour faciliter la formation des apprenants et des apprenantes », a souligné le Professeur Maxime da CRUZ, pour attirer l'attention de l'assistance sur le vide qui pointe à l'horizon avec le départ à la retraite de ces enseignants.

Avant de lancer officiellement la rentrée académique 2019-2020 de l'UAC, Monsieur Josué AZANDEGBE, Directeur Adjoint de Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a exhorté les étudiants à la discipline et au travail.



Vue partielle des participants



Remise de lettre de Félicitations au Docteur Edouard AHO suite à son admission à la retraite

La valorisation des agroressources au cœur de la conférence inaugurale



Le professeur Mohamed SOUMANOU



Vue partielle de participants

« Valorisation des agroressources au Bénin : Vers quelle stratégie de développement ? » C'est le thème de la conférence inaugurale de la rentrée académique solennelle 2019-2020 donnée par le professeur Mohamed SOUMANOU de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi. Selon le communicateur, le Bénin regorge d'une diversité non négligeable en matière d'agroressources valorisables qui peuvent être utilisées pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et énergétique. Cependant, souligne-t-il, malgré l'existence de technologies innovantes de valorisation des agroressources, le développement tant

souhaité dans ce domaine tarde à prendre son envol. Le professeur SOUMANOU évoque quelques raisons : « les difficultés résident, entre autres, dans la non-valorisation à l'échelle industrielle des résultats de recherche. A cela s'ajoutent les problèmes liés à la protection des droits d'auteurs ». En vue de développer le secteur de façon harmonieuse, le communicateur suggère l'implication du monde industriel dans le financement et le copilotage des projets de recherche. A l'endroit de l'Etat, il l'invite à la mise en place des actions orientées vers la consommation de produits locaux.

FINALE 2019 DE MA THESE EN 180 SECONDES AU BENIN



La lauréate du 1^{er} Prix, Jeanne Adékèmi Tétédè AGNILA

L'amphi Idriss Déby de l'Université d'Abomey-Calavi a connu la finale de la 4^{ème} édition du concours Ma Thèse en 180 secondes le jeudi 18 juillet 2019. Enseignants, étudiants, parents et amis ont massivement répondu à ce rendez-vous de vulgarisation scientifique qui a accueilli pour la première fois une université privée. C'est Madame Jeanne Adékèmi Tétédè AGNILA qui a remporté le premier prix, c'est le nom qu'il faut désormais inscrire dans les annales de la science au Bénin. En effet, c'est sous le titre vulgarisé de « Démocratie ou démocratie », que sa thèse intitulée « Démocratie et médias de service public en Afrique occidentale

francophone : approche comparative Bénin, Burkina-Faso, Togo » a remporté la finale nationale de la 4^{ème} édition du concours Ma Thèse en 180 secondes. Pour décrocher ce sésame, la doctorante de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives de l'UAC a rivalisé de prouesse oratoire pour convaincre le jury de cinq membres présidé par le professeur Adolphe KPATCHAVI. La thèse défendue par Madame Jeanne Adékèmi Tétédè AGNILA vise la performance des médias de service public en Afrique de l'ouest. « Il est intéressant qu'au niveau scientifique qu'on s'intéresse à ce sujet afin d'œuvrer à l'équilibre de l'information », a-t-elle déclaré. A côté de Madame AGNILA, la 2^{ème} marche du podium a été occupée par Monsieur Gratien HOUETO de l'Ecole Doctorale Education Physique, Sport et Développement Humain de l'UAC dont la thèse porte sur « Exercices physiques et troubles de la statique pelvi-périnéale : cas des femmes enceintes souffrant de l'incontinence urinaire pendant la grossesse ». Sous le titre vulgarisé de « Du poisson sain et non du poison », Monsieur Rodrigue PELEBE s'est vu désigner par le jury pour occuper la 3^{ème} place avec sa thèse intitulée « Amélioration des performances zootechnique et sanitaires des poissons élevés dans les retenues d'eau du bassin cotonnier en vue du développement d'une filière piscicole saine et rentable au nord du Bénin ». Il est de l'Ecole Doctorale Sciences Agronomique et



Les lauréats

de l'Eau de l'Université de Parakou. Pour cette 4ème édition, le prix du public est revenu à Monsieur Arnaud Sas SOHA de l'Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Terre de l'UAC. Son sujet porte sur la « Prévalence de la trypanosomose bovine et efficacité in vitro et in vivo d'extraits organiques de feuilles et racines de *Elaeis guineensis* et d'écorces de *Khaya senegalensis* sur les trypanosomes du bétail au Bénin ».

Le jury a évalué principalement le talent d'orateur des candidats ; la transmission du sujet ; la structure de l'exposé et le coup de cœur.

Félicitant tous les candidats pour leur prouesse et leurs efforts de préparation, le Président du jury, le Professeur Adolphe KPATCHAVI a souligné que ces sujets montrent que l'université est à l'écoute de la société et du monde du travail en ce moment où l'on parle d'adéquation entre la formation et l'emploi. Le Directeur du Campus Numérique Francophone de Cotonou, Monsieur Stéfano AMEKOU DI a, à son tour, remercié tous les candidats ainsi que les universités qui ont pris part à cette 4ème édition. Il les a invité à aider à inscrire plus de doctorants à la prochaine édition. Avec son premier prix, Madame Jeanne AGNILA ira défendre les couleurs du Bénin à la finale internationale qui aura lieu le 26 septembre 2019 à Dakar au Sénégal. En plus de la prise en charge de sa participation à la finale, elle part avec un trophée MT 180, un chèque de 250.000f CFA, deux abonnements d'une année aux bibliothèques numériques ScholarVOX AUF et HARMATHEQUE. Le 2ème prix du jury est composé d'un trophée MT 180, d'un chèque de 200.000f CFA et deux abonnements d'une année aux bibliothèques numériques ScholarVOX AUF et HARMATHEQUE. Le 3ème prix du jury, quant à lui, est composé d'un trophée MT 180, d'un chèque de 150.000f CFA et de deux abonnements d'une année aux bibliothèques numériques ScholarVOX AUF et HARMATHEQUE. Et enfin, le prix du public est composé d'un trophée MT 180, d'un chèque de 100.000f CFA et de deux abonnements d'une année aux bibliothèques numériques ScholarVOX AUF et HARMATHEQUE.

Pour ce qui est des autres candidats, il s'agit de :

- Monsieur Mahutin Tony Antoine YAMBODE, il vient

de l'Université d'Abomey-Calavi et réalise sa thèse à l'École Doctorale Pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement, sur le sujet « La pratique théâtrale dans les lycées et collèges du Bénin de 1990 à 2018 : état des lieux et analyses prospectives » ;

- Monsieur Mègnissè Maximin NOUNAGNON de l'Université d'Abomey-Calavi. Il réalise sa thèse à l'École Doctorale Sciences de l'Ingénieur, sur le sujet : « Virtualisation des services à la demande » ;

- Madame Akomoun Blandine KAKPO. Elle est de l'Université d'Abomey-Calavi et réalise sa thèse à l'École Doctorale Sciences Exactes et Appliquées. Son sujet est : « Phytochimie, activités antibactériennes et antioxydantes d'extraits et de molécules isolées de plantes utilisées dans le traitement traditionnel de la fièvre typhoïde au Bénin » ;

- Monsieur Babatoundé Ifedola Tohid IDJATON vient de IRGIB-Africa Université et réalise sa thèse à l'École Doctorale Sciences et Technologies sur le sujet : « Évaluation de la contamination des eaux de l'Okpara aux pesticides : essai de remédiation par absorption sur charbon activé » ;

- Monsieur Calixte HOUDEY de l'Université d'Abomey-Calavi, il réalise sa thèse à l'École Doctorale Pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement sur le sujet : « Homosexualité au Bénin : Entre exclusion et tolérance sociales » ;

- Monsieur Sègla Innocent DASSEKPO de l'Université d'Abomey-Calavi, il réalise sa thèse au Laboratoire de Génétique, Horticulture et Sciences des Semences (GbioS) sur le sujet : « Dynamique des savoirs endogènes sur *Newbouldia laevis* (P. Beauv.) Seemann ex Bureau (Bignoniaceae) dans le continuum milieu urbain-milieu rural au Bénin ». Il est de l'Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau.

Serge A. ATTENOUKON ✍



Photo de famille



Lancement des Projets TMT+ et Passerelle à l'INMeS



Le Présidium

La salle de conférence de l'Institut National Médico-Sanitaire a servi de cadre le jeudi 24 octobre 2019 au lancement des Projets TMT+ et Passerelle à l'INMeS en présence du Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques, le Professeur Djimon Marcel ZANNOU, des autorités de l'INMeS, du Ministère de la Santé, de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin et des représentants de la NUFFIC et du consortium CINOP, tous partenaires desdits projets. Ils sont conçus pour faciliter le renforcement des capacités de l'INMeS (projet TMT+) et pour offrir des formations de mise à niveau des infirmiers et des sages-femmes formés avant l'introduction du système LMD (projet passerelle).

En effet, avant 2011, l'INMeS formait les infirmiers et les sages-femmes avec un prérequis de BEPC (BEPC + 3 ans). Ce n'est qu'à partir de 2011 que l'INMeS, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, s'est engagé dans la formation en Sciences Infirmières et Obstétricales (SIO) selon les exigences du LMD.

Les anciens professionnels de santé, diplômés et formés avant 2011 par l'INMeS n'ont pas le même niveau que les diplômés actuels malgré leurs expériences

professionnelles. De plus, aucun dispositif de formation continue n'est mis en place pour assurer le relèvement de leur niveau au regard des exigences du nouveau système. Cet état de chose a occasionné la confusion des rôles entre les infirmiers et les sages-femmes de différents niveaux et des difficultés de collaboration entre les anciens et les nouveaux, favorisées par une absence de cadre de leur évolution professionnelle.

C'est donc pour combler ce vide que des partenaires sociaux ont exigé, dans leur plateforme revendicative, l'uniformisation des corps des infirmiers et des sages-femmes au Bénin. Ceci a reçu un écho favorable auprès du Gouvernement et sur instruction de son Chef, un comité ad hoc a été mis en place en 2017 en vue de proposer les modalités d'uniformisation des corps des agents concernés. L'uniformisation passe avant tout par leur mise à niveau. La satisfaction de ce besoin de formation pourrait alors être réglée par un dispositif de formation spécifique à cette catégorie de professionnel. Un dispositif hybride de formation est donc proposé pour pallier ce déficit et est basé sur des activités en présentiel, c'est-à-dire des regroupements périodiques sous forme de séminaires et des cours à distance, d'où « la passerelle ».

Les Projets TMT+ et Passerelle ambitionnent de contribuer au renforcement des capacités de l'INMeS pour qu'après qu'il soit capable de concevoir et de mettre en œuvre des modules de formation pour la mise à niveau des professionnels de la santé.

En terme d'avantages qui seront tirés du TMT+, on peut évoquer le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants, le développement de programmes de formation au profit des diplômés d'avant 2011 de l'INMeS, le développement professionnel de ces derniers, l'amélioration de la qualité de l'enseignement clinique et l'amélioration de la qualité des soins.

Brice HOUMBIE ✍



Photo de famille

L'engagement social de la jeunesse au cœur d'un atelier

L'institut des artisans de justice et de paix (IAJP/CO) en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer et l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), a organisé le vendredi 31 mai 2019 un atelier au profit de la jeunesse au Centre de Recherche et de Formation « Le Chant d'Oiseau » à Cotonou. Des centaines d'étudiants des universités publiques et privées, des enseignants du supérieur, des jeunes membres d'associations et d'organisations de jeunesse, de personnes ressources d'origines diverses ont marqué de leur présence cet atelier dont le thème est : « De l'enthousiasme de la foi à la vérité de l'engagement social pour la jeunesse ».

Arlette FADE ✍



Madame Izbath DJABOUTOUBOUTOU, Secrétaire Générale Adjointe du Ministère du Travail et de la Fonction Publique et le Vice-Recteur Félicien AVLESSI

Ce thème a focalisé la réflexion des participants pour la transformation du citoyen nouveau. De l'avis des organisateurs, c'est un sous-thème qui s'inscrit dans la droite ligne du thème de l'année qui porte sur « le travail, l'entrepreneuriat et la spiritualité en contexte démocratique : tout est lié ».

L'enjeu de cette rencontre, à en croire l'Abbé Colbert GOUDJINO, Directeur de l'IAJP/CO, est à situer dans le cadre d'un Bénin et d'une Afrique si riches d'expressions de foi où beaucoup de situations interpellent notre humanité. Le sens de la foi, poursuit le Directeur de l'IAJP/CO, est interrogé dans un contexte universitaire supposé nous aider à affronter, sur le terrain de la rationalité, toutes les questions liées à l'existence humaine. Pour ce faire, il a invité les participants à cet atelier à prendre en compte, dans leurs réflexions, des questionnements tels que : les appréciations qui sont faites des diverses expressions de la foi, la sagesse de vie témoigne-t-elle de l'humanité ? quelle est la tournure que prend la solidarité ? Autant de questionnements pour faire de l'enthousiasme de la foi, une véritable opportunité de fraternité et de solidarité en humanité, une occasion d'impact positif de la sagesse humaine dont est sensée imbue chaque religion, a déclaré l'Abbé Colbert GOUDJINO.



Dans son discours d'ouverture, Madame Izbath DJABOUTOUBOUTOU, Secrétaire Générale Adjointe du Ministère du Travail et de la Fonction Publique a tenu à remercier le Directeur de l'IAJP/CO et à féliciter le représentant de la Fondation Konrad Adenauer, Monsieur Mounirou TCHACONDEH, et le Professeur Félicien AVLESSI, Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire de l'Université d'Abomey-Calavi pour l'initiative de cette réflexion qui est à sa 4ème édition. Une initiative qu'elle a qualifiée de louable parce que participant au développement intégral du capital humain que prône le clergé béninois en liaison avec toutes les composantes de la société, a-t-elle précisé. Pour Izbath DJABOUTOUBOUTOU, en réalité, la construction d'une jeunesse responsable, capable de prendre activement et positivement part au processus de développement de la communauté et de la Nation est une problématique d'envergure et de grande importance pour les Nations africaines. Venant au thème de l'atelier, elle a souligné que la jeunesse est le fer de lance de tout développement et qu'elle est synonyme d'énergie, d'engagement, et que tout dépend de ce qui est la source de cette énergie et ce à quoi on engage cette énergie, a-t-elle souligné avant de rappeler que l'idéal est que cette énergie se ressource en ce qui est intrinsèque à l'humain. Elle a aussi tenu à rappeler que son ministère est particulièrement intéressé par la thématique de cette édition qui donne une place de choix au travail.

Les débats de cet atelier ont porté sur deux communications à savoir : « vivre d'une foi incarnée, c'est aussi libérer l'inventivité au service de la vie sociale » introduite par l'Abbé Docteur Ambroise KINHOUN, Théologien, Patrologue et Recteur du Grand Séminaire Monseigneur Louis PARISOT de TCHANVEDJI, la seconde, « le travail pour une authentique promotion humaine. Et moi jeune, quel est mon crédo », introduite par le Docteur (MC) Monique OUASSA KOUARO, enseignante-chercheuse en sociologie-anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi.



Vue partielle des participants à l'atelier

2^{ème} congrès de santé mentale de Cotonou : Modernité et Tradition au cœur des travaux

Le 2^{ème} congrès de santé mentale de Cotonou s'est ouvert le lundi 14 octobre 2019 à l'Institut des Sciences Biomédicales appliquées (ISBA). C'est le Professeur Bienvenu KOUDJO, Directeur de cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui a lancé officiellement les travaux, en présence du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, avec au centre des débats la santé mentale en lien avec les pratiques traditionnelles et modernes.

Brice HOUMBIE ✍



Le Présidium à l'ouverture du congrès

« Santé, Tradition et Modernité », c'est le thème du 2^{ème} congrès de santé mentale de Cotonou qui a connu la participation effective de plusieurs sachants pluridisciplinaires et enseignant-chercheurs venus d'horizons divers au regard de l'importance et la pertinence de la thématique autour de laquelle se sont déroulées les travaux. Dans ses mots de bienvenue, la Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences de Santé (FSS) et Présidente du comité d'organisation du congrès, le Professeur Josiane EZIN HOUNGBE, a tenu à rappeler à l'assistance que l'édition 2019 de ce congrès se positionne comme un creuset pour toutes les spécialités de la santé au service de l'homme. Santé, bonheur et jeunesse, poursuit-elle, sont les quêtes permanentes des humains pour atteindre et maintenir un état de complet bien-être physique, mental et social. Ces quêtes, à en croire la Présidente du comité d'organisation, ont suscité des recherches pour comprendre comment fonctionne l'être humain sur les plans physiques, psychique, social et spirituel. Elle a également expliqué aux congressistes que les repères de ces recherches ont pour appui les connaissances traditionnelles qui progressivement ont été enrichis ou remplacés par les approches modernes. Dans divers milieux, la cohabitation entre tradition et modernité n'a pas été et n'est toujours pas facile, parce que les acteurs des deux courants ont tendance à ne pas se comprendre pour s'entendre, a indiqué le Professeur Josiane EZIN HOUNGBE pour qui les pratiques professionnelles en santé sont également prises dans cette dualité qui cependant, clament un objectif commun : celui de l'état de complet bien-être. Après avoir justifié la pertinence du choix du thème de ce congrès, la Vice-Doyenne de la FSS a précisé aux congressistes que ledit thème poursuit deux objectifs à savoir : informer les professionnels sur les intrications entre la modernité et la tradition et confronter les compétences.

Le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi a, dans sa prise de parole, espéré que le présent creuset d'échanges et de partages va constituer un espace tout à fait dynamique. Il est revenu sur les différents angles du thème général qui seront scrutés au cours de cet atelier scientifique. « ...Vous allez mettre au centre de vos réflexions la santé, la tradition et la modernité vues sous plusieurs angles : l'innovation en santé, la prise en charge des pathologies vues par la tradition et la modernité, les déterminants socio-culturels des maladies, la santé mentale et le genre », a laissé entendre le Recteur da CRUZ. Aussi, estime-t-il, ce congrès permettra d'obtenir des éléments de réponse essentiels à l'amélioration des soins aux malades ainsi qu'au perfectionnement des recherches futures. Selon lui, sans la santé mentale, il n'y a pas de santé.

Pour le Professeur Bienvenu KOUDJO, représentant les ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Santé et celui des Affaires sociales et de la Microfinance, le thème de ce congrès traduit parfaitement une réalité, notre réalité, celle du Bénin, de l'Afrique. Selon le Professeur KOUDJO, les trois jours de travaux qui sont prévus permettront de trouver des éléments de réponses multiples à une même question, celle de savoir comment rendre notre aide plus performante en direction des personnes qui souffrent physiquement, socialement et mentalement. Il n'a pas manqué de se réjouir du caractère pluridisciplinaire de ce congrès.



Vue partielle des participants



Editorial

Pr Maxime da CRUZ

Excellent academic year 2019-2020

After a peaceful academic year filled with a permanent dialogue between teachers and the rectoral team on the one hand, and students and the rectoral team on the other, academic activities have been completed and this is celebrated by all the stakeholders of the university community. I would like to take this precious opportunity to thank, on behalf of my team, the social partners: I would like to mention the inter-union of the National Universities of Benin, the students associations, the staff union and the entire university community for their collaboration in maintaining the permanent dialogue.



My team and I engage to use permanent consultation of social partners and the various heads of the faculties, schools and institutes of the UAC as the leitmotiv of our governance, on any question relating to the life of our common institution. It is a commitment made and it will be kept. My team and I are grateful for everyone's support for this new academic year, which we hope will be peaceful.

As you all know, we cannot ignore the various reforms announced that tend to affect the life of our institution. On behalf of my team, I can reassure you that discussions will continue with the Minister of Higher Education and Scientific Research to safeguard what has been achieved, the result of the struggles of the entire university community. The election of heads of academic institutions is seen as a sign of democratic vitality and their appointment by the Government probably appear as a step backwards. Similarly, the government's various support for candidates for the various ranks of CAMES should be perpetuated.

My team and I will work to improve the work environment and conditions provided to teachers, students and, the staff. The common objective, as you can imagine, is to make our institution a sub-regional and international reference with the help of the community actors.

Each year, before starting a new school year, we usually choose an inaugural theme for the UAC. The academic year 2019-2020 theme is "Valorization of agro-resources in Benin: Which development strategies should be sought?". It was moderated by Professor Mohamed SOUMANOU, a specialist in Food Technologies.

Welcome back to all of you!

Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 ^e	Vincent DAN	1975-1977
3 ^e	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 ^e	Jean PLIYA	1981-1983
5 ^e	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 ^e	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 ^e	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 ^e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 ^e	Jean Gratièn ZANOUVI	1994-1996
10 ^e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 ^e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 ^e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 ^e	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 ^e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 ^e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)



Le vrai visage du Campus

Directrice de Publication
M^{me} Prisca GOGAN

Rédacteur en chef
Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)
Pr Pascal OKRI TOSSOU
Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI
Dr Marcellin HOUNZANGBE
Dr Zakiath BONOU-GBO
Dr Etotépé SOGBOHOSSOU
Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo
Brice F. HOUMBIE

Infographie
Denis S. HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2^{ème} trimestre 2012
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Equipe Rectorale

RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

1^{er} VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

2^e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme Prisca GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREUE

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : Les éditions ProTIC
(+229) 97 67 44 49 / 95 86 99 51

Retrouvez votre bulletin
UAC-INFO sur le site web
de l'UAC : www.uac.bj

